



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C69696034

170 V 677
EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL																																				
Contrôle technique périodique		25/09/2025		25056983																																				
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE			(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																					
Défavorable pour défaillances critiques			<p>Défaillances critiques : 5.3.5.a.3. SUSPENSION PNEUMATIQUE OU OLÉOPNEUMATIQUE : Système inutilisable 5.3.5.b.3. SUSPENSION PNEUMATIQUE OU OLÉOPNEUMATIQUE : Un élément est endommagé, modifié ou détérioré : fonctionnement du système gravement affecté AR</p> <p>Défaillances majeures : 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute AR 8.2.22.a.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse la valeur de réception ou les mesures sont instables</p> <p>Défaillances mineures : 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351</p> <p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 26/07/2018 : 95705 km / 19/04/2021 : 128103 km / 23/11/2022 : 157056 km / 24/11/2022 : 157120 km / 05/12/2024 : 173293 km / 04/02/2025 : 174465 km</p>																																					
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																								
25/09/2025																																								
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																								
Contre-visite																																								
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																								
N° D'AGRÈMENT : S033C324																																								
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD																																								
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262																																								
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																								
N° D'AGRÈMENT : 033C1356																																								
SIGNATURE :																																								
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																								
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																						
EM-370-EF (F)	09/02/2023	12/06/2007																																						
Marque		Désignation commerciale																																						
CITROEN		C4 PICASSO																																						
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																						
VF7UARHJH45096805	M1	VP																																						
Type/CNIT		Énergie																																						
MCT7516VT103		GO																																						
Document(s) présenté(s)																																								
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																								
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ			MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																					
176997			<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td></td> <td>-13.7 m/km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="5">Émissions à l'échappement</td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées(0.51 m-1)</td> <td colspan="2">C1:2.03 m-1 C2:7.45 m-1</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="2">-2.1 %</td> <td colspan="2">-1.1 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td colspan="2">+2.0 %</td> <td colspan="2">+0.3 %</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :		-13.7 m/km			Émissions à l'échappement					Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:2.03 m-1 C2:7.45 m-1				Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.1 %		-1.1 %		Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+2.0 %		+0.3 %	
	AVANT		ARRIERE																																					
	G	D	G	D																																				
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-13.7 m/km																																						
Émissions à l'échappement																																								
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:2.03 m-1 C2:7.45 m-1																																							
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.1 %		-1.1 %																																					
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+2.0 %		+0.3 %																																					
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																								
PROCÈS-VERBAL N° :			DATE :																																					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																								

